

Campagnes ENC 2025



Actualités

Tous champs

Nouveautés de l'arbre analytique 2025

SMR - SAMT métier de RR : ajout de 2 SAMT correspondant aux nouveaux intervenants du CSAR

932.724.80 Autre Professionnel intervenant en éducation thérapeutique et prévention (correspond au code intervenant 80 du CSAR au PMSI)

932.724.81 Autre Professionnel formé à des prises en charge particulières (correspond au code intervenant 81 du CSAR au PMSI)

HAD – Intervenant HAD : ajout d'une SA en lien notamment avec l'autorisation HAD-R

935.310.35 Enseignant en Activité Physique Adaptée (EAPA)

ENC MCO

Pour la campagne ENC MCO 2025, la liste des traceurs de radiofréquence a été mise à jour. Celle-ci se trouve sur la [page dédiée à l'ENC MCO 2025](#).

ENC SMR

Publication liste traceurs complémentaires ENC SMR

SMR : la liste des spécialités pharmaceutiques traceurs complémentaires 2025 est en ligne.

Evolution de la charte qualité SMR 2025

Les taux de suivi des charges médicales au séjour évoluent pour les spécialités pharmaceutiques :

- | | | |
|----------------------------------------------------|-----|-----------------|
| ○ Spécialités pharmaceutiques LES + LES SMR | 95% | |
| ○ Spécialités pharmaceutiques hors [LES + LES SMR] | 20% | <i>inchangé</i> |
| ○ Spécialités pharmaceutiques sous AP-AC | 70% | <i>inchangé</i> |
| ○ Produits sanguins labiles | 70% | <i>inchangé</i> |

ARAMIS SMR

Modification du format du fichier 11ARAMIS SMR (Consommations de minutes des SAMT Plateaux SMR et des SAMT Métiers de RR)

Suite à l'introduction du CSAR au PMSI, le recueil au séjour de l'activité de réadaptation pour l'ENC à partir de la campagne 2025 va évoluer, ces changements étant la déclinaison des conséquences de l'évolution du CSARR en CSAR et de l'évolution du CSARR lui-même. Ce recueil ENC est réalisé dans le Fichier 11 transmis dans ARAMIS SMR.

Les modifications des informations attendues dans le fichier 11 ARAMIS SMR sont les suivantes.

1. ACTES CSARR et CSAR

- Variable « Niveau/module de technicité » : ajoutée au CSARR et au CSAR, et ajoutée au recueil ENC

2. ACTES CSAR

- **Variable supprimée dans le CSAR mais maintenue dans l'ENC :**
 - Variable « Nombre réel de patients » : elle est supprimée au CSAR **mais est toujours demandée pour le recueil ENC**. Cette information est importante pour la saisie et le contrôle du correct minutage des actes collectifs et individuels non dédiés, et l'exploitation des données de l'ENC.
- **Maintien d'un recueil complémentaire ENC pour les actes CSAR réalisés en pluriprofessionnel mais adaptation des modalités d'application :**
 - Pour le recueil ENC, le recueil de l'acte pluriprofessionnel détaillé par intervenant est **maintenu obligatoire uniquement pour l'acte CSAR 11E11 Synthèse interdisciplinaire** (contre tous les actes pluripro par nature du CSARR) **même si la modalité pluriprofessionnelle n'a pas été codée au PMSI** (dans le recueil ENC, 1 acte pour l'intervenant principal codant et 1 acte pour chacun des autres métiers ayant contribué à la réalisation de l'acte)
 - Pour le recueil ENC, **pour les actes avec la modalité pluriprofessionnelle codée au PMSI (autres que 11E11)**, le recueil de l'acte pluriprofessionnel détaillé par intervenant est possible mais reste **facultatif**
 - Variable « Types d'intervenant pour les actes de RR réalisés en pluriprofessionnel » du recueil ENC : à renseigner pour **tous les actes 11E11** et pour tous les actes avec la modalité pluriprofessionnelle codée **pour lesquels le recueil détaillé par intervenant est réalisé**
- **Variables supprimées dans le CSAR et supprimées pour les actes CSAR dans l'ENC :**
 - Variable « Nombre d'intervenants » : supprimée au CSAR et plus demandée dans le recueil ENC (champ vide pour les actes CSAR dans le fichier 11 ARAMIS tant que le CSARR est encore codable)
 - Variable « Code modulateur de patient » : supprimée au CSAR et pour le recueil ENC (champ vide pour les actes CSAR dans le fichier 11 ARAMIS tant que le CSARR est encore codable)
- **Variables ajoutées dans le CSAR et ajoutées dans l'ENC :**
 - Variable « Modulateur de temps » : ajoutée au CSAR et au recueil ENC (champ vide dans le fichier 11 ARAMIS pour les actes CSARR)
Attention : Les minutes réelles d'intervenants pour tous les actes CSAR sont toujours à recueillir pour l'ENC, selon les mêmes règles que pour les actes CSARR (Le modulateur de temps du CSAR ne concerne que 32 actes et est du temps patient).
 - Variable « Modalité collective » : ajoutée au CSAR et au recueil ENC (champ vide dans le fichier 11 ARAMIS pour les actes CSARR)
 - Variable « Modalité pluriprofessionnelle » : ajoutée au CSAR et au recueil ENC (champ vide dans le fichier 11 ARAMIS pour les actes CSARR)

Le format du fichier 11 ARAMIS pour l'ENC portant sur les données 2025 sera donc le suivant, avec en rouge les modifications par rapport au format 2024 :

Champs à fournir	Spécificité du champ	Rapprochement avec PMSI
Identifiant séjour	Numéro de séjour (administratif / SMR / interne)	Identique ENC et PMSI (sauf si numéro interne)
Date de réalisation de l'acte		Identique ENC et PMSI
Code CSARR Ou Code CCAM Ou code CSAR	Selon codification du Catalogue CSARR ou CSAR + liste restreinte d'actes CCAM correspondant à une activité de RR	Identique ENC et PMSI
Durée en minute de réalisation de l'acte		
Numéro SAMT métiers RR	Selon découpage de l'établissement.	<p>Recueil spécifique ENC</p> <p>En lien avec code intervenant PMSI 1 code PMSI = 1 SAMT MRR si un seul type d'intervenant 1 code PMSI = x SAMT MRR si plusieurs types d'intervenant => Recueil spécifique ENC à mettre en place</p>
Numéro SAMT plateaux SMR	<p>Selon découpage de l'établissement. + SA 936611 « Atelier d'appareillage et de confection »</p> <p>A renseigner seulement dans le cas où l'acte est réalisé sur un plateau SMR</p> <p>Si le champ « Type d'intervenant pour les actes de RR réalisés en pluriprofessionnels ne faisant pas partie de la liste fermée des actes pluriprofessionnels du CSARR » = C : ce champ doit obligatoirement être vide</p>	<p>Codes modulateurs de technicité, de lieux, extension documentaire, extension PMSI orientent partiellement la localisation des actes sur ou hors de plateaux RR</p> <p>Mais tous les PRR ne sont pas identifiés, l'atelier non plus</p> <p>=> Recueil spécifique ENC à mettre en place</p>
Code appareillage	Code A, B et/ou C en fonction du CSARR ou CSAR . Ne peut concerner qu'un acte CSARR ou CSAR	Identique ENC et PMSI
Code modulateur de lieu	Selon codification du Catalogue CSARR ou CSAR	Identique ENC et PMSI

Code modulateur de patient n°1	Selon codification du Catalogue CSARR (CSAR : champ vide)	CSARR : Identique ENC et PMSI CSAR : champ vide
Code modulateur de technicité	Selon codification du Catalogue CSARR ou CSAR	Identique ENC et PMSI
Nombre réel de patients	Valeur numérique comprise entre 1 et 99 (Information à continuer à recueillir pour les actes CSAR, en information complémentaire de celles du PMSI)	CSARR : Identique ENC et PMSI CSAR : Recueil spécifique ENC à mettre en place
Nombre d'intervenants	Acte CSARR : Valeur numérique comprise entre 1 et 99 (CSAR : champ vide)	CSARR : Identique ENC et PMSI CSAR : champ vide
Extension documentaire ou Extension PMSI	Selon codification du Catalogue CSARR ou CSAR , et extension PMSI des actes CCAM de RR *	Identique ENC et PMSI
Type d'intervenant pour les actes de RR réalisés en pluriprofessionnels ne faisant pas partie de la liste fermée des actes pluriprofessionnels du CSARR	<p>P = intervenant principal (pour celui ayant codé au PMSI) C = co-intervenant (pour celui ayant co-réalisé l'acte avec l'intervenant principal)</p> <p>Actes CSARR : concerne les actes de RR réalisés en pluriprofessionnels ne faisant pas partie de la liste fermée des actes pluriprofessionnels du CSARR. Recueil des actes des co-intervenants facultatif. S'il est réalisé, ce champ doit obligatoirement être renseigné pour les actes concernés ainsi que le champ « nombre d'intervenant ».</p> <p>Actes CSAR : <ul style="list-style-type: none"> - Recueil des actes des co-intervenants obligatoire pour l'acte 11E11. Ce champ doit obligatoirement être renseigné pour les actes concernés. - Recueil des actes des co-intervenants facultatif pour les autres actes CSAR ayant la modalité pluriprofessionnelle. S'il est réalisé, ce champ doit obligatoirement être renseigné pour les actes concernés </p>	Recueil spécifique ENC à mettre en place

Modulateur de temps	Selon codification du Catalogue CSAR	CSARR : champ vide CSAR : Identique ENC et PMSI
Modalité collective	Selon codification du Catalogue CSAR	CSARR : champ vide CSAR : Identique ENC et PMSI
Modalité pluriprofessionnelle	Selon codification du Catalogue CSAR	CSARR : champ vide CSAR : Identique ENC et PMSI
Niveau/module de technicité	Selon codification du Catalogue CSARR ou CSAR	CSARR et CSAR : Identique ENC et PMSI

Suppression du Fichier 12 ARAMIS SMR (Liste des séjours ayant bénéficié d'un appareil roulant)

Ce recueil n'est plus attendu pour l'ENC SMR. Les charges de matériel médical des SA SPE SMR Parc de matériel roulant (interne et externe) peuvent être suivies au séjour dans le fichier 2 ARAMIS.

ENC HAD

Publication liste traceurs non facturables en sus ENC HAD

HAD : la liste des spécialités pharmaceutiques traceurs complémentaires 2025 est en ligne.

Evolution de la charte qualité HAD 2025

Les taux de suivi des charges médicales au séjour évoluent pour les spécialités pharmaceutiques :

- | | |
|--------------------------------------------------------|---------------------|
| ○ Spécialités pharmaceutiques Liste En Sus (LES) | 95% |
| ○ Spécialités pharmaceutiques hors LES + FICHCOMP MCHL | 50% <i>inchangé</i> |
| ○ Produits sanguins labiles | 90% <i>inchangé</i> |
| ○ Spécialités pharmaceutiques sous AAP-AAC | 90% <i>inchangé</i> |